



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement**Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autoité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement***Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative****Cadre réservé à l'administration**Date de réception  
21/09/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement  
F01116P0130**1. Intitulé du projet**

Lots B1B 1 et 3 ZAC Paris Rive Gauche, Secteur Bruneseau nord - Paris 13ème

**2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire****2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Paris Habitat OPH

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Hélène Schwoerer

RCS / SIRET

3 4 4 8 1 0

8 2 5 0 0 3 6 6

Forme juridique

EPIC

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1****3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et  
dimensionnement correspondant du projet**

| N° de rubrique et sous rubrique   | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique   |
|---|--|
| Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.<br>Rubrique 36 | Le programme prévoit la construction d'environ 11.000 m <sup>2</sup> de surface de plancher sur une parcelle de 2.907 m <sup>2</sup> |

**4. Caractéristiques générales du projet****Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire****4.1 Nature du projet**

Le projet porte sur la construction d'un ensemble immobilier composé de :

- 100 logements sociaux sur 2 bâtiments à R+7 et R+16
  - 1 école polyvalente de 8 classes
  - 816,9 m<sup>2</sup> de commerces
  - 842,1 m<sup>2</sup> de locaux d'activités
  - 1 placette publique le long du boulevard du Général Jean Simon,
  - 1 ascenseur public reliant le boulevard du Général Jean Simon et la future Allée Paris Ivry
  - 1 parc de stationnement de 2 niveaux comprenant 80 places de parking et 1 aire de livraison
  - 1 réservation pour la sortie future de la station de métro de la ligne 10 située rue Jean Baptiste Berlier
- Le projet aura 2 niveaux de références : le boulevard du Général Jean Simon et l'Allée Paris Ivry.

## 4.2 Objectifs du projet

La construction des Lots B1B 1 et 3 s'inscrit dans le programme d'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche à Paris 13ème dont l'aménageur est la SPLA SEMAPA.

La ZAC Paris Rive Gauche s'inscrit dans une dynamique métropolitaine de rééquilibrage de l'est parisien notamment par la présence des sites mitoyens d'Ivry-Port et, sur l'autre rive de la Seine, du site de Bercy-Charenton, qui représentent une véritable porte fluviale au fort potentiel foncier.

Les lots B1B-1 et 3 revêtent un rôle important dans la constitution du quartier Paris Rive Gauche.

De par leur positionnement entre le boulevard du Général Jean Simon, la rue Berlier et l'allée Paris-Ivry, ils contribueront fortement à la transformation et à l'animation quotidienne de cette partie du 13ème arrondissement.

Les lots B1B 1 et 3 se situent dans le secteur Bruneseau nord de la ZAC où il s'agit de créer un nouveau quartier parisien animé accueillant toutes les fonctions qui composent la ville, en lien direct avec la commune d'Ivry-sur-Seine.

La mutation de cet espace, aujourd'hui dévolu essentiellement à la circulation automobile, repose sur la transformation complète du diffuseur du boulevard périphérique.

Les programmes d'activités économiques seront développés principalement de part et d'autre de l'infrastructure du périphérique.

Les logements et les programmes induits (équipements publics, commerces...) seront organisés le long du boulevard du Général Jean Simon afin de créer, autour du tramway, un espace urbain, bordé de constructions sur ses deux côtés.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le terrain sera libre de toute construction, le programme de travaux ne prévoit donc pas de démolition.

La durée prévisionnelle du chantier est de 31 mois avec un démarrage prévu en septembre-octobre 2017.

Les travaux d'aménagement des voiries seront réalisés par l'Aménageur.

Un cahier des charges « chantier propre » a été établi par Paris Habitat. Celui-ci vise à réaliser un chantier le plus respectueux possible de l'environnement en maîtrisant notamment tous les impacts environnementaux du chantier conformément à la politique environnementale de Paris Habitat et de l'Aménageur.

La charte "chantier propre" sera accompagnée d'un document cadre intitulé "Organisation inter-entreprises pour un chantier respectueux de l'environnement" qui sera adapté avec le coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé aux caractéristiques spécifiques du chantier. Ce document, qui sera soumis à l'ensemble des intervenants, permettra de planifier et d'organiser le chantier tout en respectant l'environnement.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet participera à la création d'un quartier attractif mêlant logements, bureaux, équipements publics, commerces et activités.

De par son positionnement entre le boulevard Jean Simon, la rue Berlier et l'allée Paris-Ivry, il contribuera fortement à la transformation et à l'animation quotidienne du quartier.

Les commerces, logements, activités et équipement scolaire renforceront le caractère urbain du boulevard Jean Simon.

Côté Allée Paris-Ivry, la construction viendra animer le nouvel axe reliant Paris 13ème à la commune d'Ivry sur Seine.

Le projet contribuera également au développement de la biodiversité à travers la création de nombreux espaces paysagés, en venant renforcer les continuités écologiques.

Le site est actuellement directement accessible par le tramway T3, station Avenue de France.

L'urbanisation du secteur Masséna-Bruneseau sera accompagnée d'un renforcement de l'offre de transport et d'une amélioration de l'intermodalité : prolongement de plusieurs lignes de bus (62 - 89 - 325) et étude du prolongement de la ligne 10 du métro depuis la gare d'Austerlitz vers la Place Gambetta à Ivry sur Seine.

**4.4.1. A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait partie du programme d'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche, secteur Bruneseau Nord, flot B1B, à Paris 13ème.

Une mise à jour de l'étude d'impact de la ZAC a été réalisée par l'Aménageur, la SEMAPA, en 2009, dans le cadre de l'évolution programmatique de la ZAC liée notamment à l'aménagement du secteur Masséna Bruneseau.

La construction des Lots B1B 1 et 3 est soumise à une demande de Permis de Construire.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Le présent formulaire est établi dans le cadre de la demande de permis de construire pour les Lots B1B 1 et 3.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques   | Valeur                          |
|--|---------------------------------|
| Parcelle de forme trapézoïdale (longueur moyenne de 78 m et largeur moyenne de 41 m): 2907m <sup>2</sup> |                                 |
| - surface de totale créée :.....   | .....10871,1 m <sup>2</sup> SDP |
| - surface habitation créée :.....  | ..... 7093,0 m <sup>2</sup> SDP |
| - surface commerces et activités créée:.....   | .....1659,0 m SDP               |
| - surface équipement scolaire créée:.....  | .....2119,1 m <sup>2</sup> SDP  |

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Lots B1B 1 et 3  
Secteur Bruneseau Nord  
ZAC Paris Rive Gauche à Paris 13ème.  
Parcelle délimitée par le boulevard du Général Jean Simon, l'Allée Paris Ivry et la rue Jean Baptiste Berlier.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 48° 82' 57" 25 Lat. 2 ° 38' 30' 82

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Paris - 13ème arrondissement

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Les lots B1B 1 et 3 font partie du secteur opérationnel "Bruneseau Nord" de la ZAC Paris Rive Gauche. Le secteur Bruneseau est composé de deux secteurs opérationnels:

- Bruneseau Nord, au nord-est du faisceau ferré Paris-Austerlitz
- Bruneseau Sud, entre les voies ferrées (gare d'Austerlitz) et l'avenue de la Porte de Vitry.

L'aménagement de ce secteur a fait l'objet d'une mise à jour de l'étude d'impact de la ZAC Paris Rive Gauche en 2009.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le secteur était anciennement occupé par une installation de distribution de ciments, exploitée par la société ciments CALCIA. Les installations des ciments CALCIA ont été démolies par l'Aménageur.

L'emprise du projet correspond à une zone non bâtie de cette installation, soit à une zone de plateforme routière et de voies ferrées.

Actuellement, une partie du terrain est traversée par la voie provisoire Jean Baptiste Berlier. Cette voie sera dévoyée en 2017 dans le cadre des travaux de reconfiguration du diffuseur du périphérique réalisés par l'Aménageur.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé par le Conseil de Paris les 12 et 13 juin 2006 et rendu opposable le 1er septembre 2006

La zone d'étude est située en zone UG et fait partie d'un secteur inclus dans une orientation d'aménagement " Paris Rive Gauche ZAC".

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| en zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?                             | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement) approuvé en septembre 2015 |

|   |                                     |                                     |  |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?<br>si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Plan de Prévention des Risques d'Inondation révisé et approuvé le 19 avril 2007. Le périmètre du projet se situe en zone bleu clair/hachuré bleu clair.<br>Le projet respectera toutes les règles PPRI.  |
| dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Toutes les activités polluantes sur la ZAC Paris Rive Gauche sont aujourd'hui arrêtées.<br>Les sondages de pollution réalisés sur le site ont révélé des teneurs importantes en fraction soluble, sulfates et fluorures. Des anomalies plus ponctuelles ont été mises en évidence (COT sur brut, antimoine, plomb, chrome, mercure, zinc et sélénium sur éluât) et de manière très ponctuelle HCT et BTEX. En phase construction, les terres excavées seront évacuées vers les filières appropriées conformément à la réglementation en vigueur. |
| dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| dans un site inscrit ou classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>   |
| d'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les lots B1B-1 et 3 sont concernés par trois périmètres de protection de monument historique (Usine de la société d'air comprimé, Cité refuge de l'armée du salut et Bastion n°1 des anciennes fortifications).<br>Le permis de construire sera soumis à approbation de l'Architecte des Bâtiments de France.  |

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources                    | engendre-t-il des prélèvements d'eau ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | A l'échelle de la ZAC Paris Rive Gauche, création d'un réseau neuf d'eau potable avec renforcement du réseau d'adduction.   |
|                               | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Actuellement la zone est partiellement bâtie (présence de la voie provisoire Berlier), donc l'eau s'infiltré en partie directement dans le sol. Avec le projet de construction la situation sera modifiée par l'imperméabilisation et la construction des réseaux. A l'échelle de la ZAC Paris Rive Gauche, restructuration du réseau d'assainissement. L'ensemble des bassins versants concernés s'étend sur une surface de 355 ha.<br>Pour le secteur Bruneseau Nord un réseau séparatif est prévu. |
|                               | est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                               | est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site est déficitaire en matériaux de construction. Le projet n'utilisera pas de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.   |
| Milieu naturel                | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le diagnostic écologique du secteur Bruneseau Nord réalisé en juin 2014 a révélé un réseau écologique peu fonctionnel. La flore répertoriée (Chondrille effilée et Passerage des décombres) et la faune observée (Grisette, une espèce d'insecte) constituent des enjeux écologiques modérés. La diversité avifaunistique est faible sur le secteur et s'explique par un déficit en habitat favorable.<br>Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan Biodiversité de la                                |
|                               | est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Ville de Paris.   |

|                                      |  |                                     |   |  |
|--------------------------------------|--|-------------------------------------|---|--|
|                                      | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/>   |  |
| <b>Risques et nuisances</b>          | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/>   |  |
|                                      | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | Du fait de sa situation, le secteur se situe en zone inondable. Son urbanisation est donc soumise au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la ville de Paris (aléa faible, hauteur de submersion entre 0 et 1 m).<br>La cote des Plus hautes eaux connues (PHEC) dans le secteur d'étude est de 35.10 m NGF.   |
|                                      | Engendre-t-il des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/>   |  |
|                                      | Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/>   |  |
| <b>Commodités de voisinage</b>       | Est-il source de bruit ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/>   | Le projet est concerné par des nuisances sonores liées notamment à la proximité du boulevard périphérique, des quais et du Boulevard Jean Simon ainsi que la proximité des voies ferrées. Les constructions disposeront de niveaux d'isolation acoustique conformément à la réglementation en vigueur.<br>Des nuisances sonores seront occasionnées lors des travaux de construction (fonctionnement des engins de chantier).<br>La construction future ne sera pas de nature à engendrer des nuisances sonores. |
|                                      | Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  |  |
|                                      | Engendre-t-il des odeurs ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/>   | Il peut être potentiellement concerné par des nuisances olfactives liées aux activités industrielles proches (usine d'incinération d'Ivry-sur-Seine et activités du Port Autonome de Paris)  |
|                                      | Est-il concerné par des nuisances olfactives ?                                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  |  |
| Engendre-t-il des vibrations ?       | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/> | Il peut-être potentiellement concerné par les vibrations : proximité des voies ferrées et futur prolongement de la ligne de métro n°10. Bien que la nature des nuisances induites par les futures voies du métro de la ligne 10, passant par la rue Berlier, n'est pas précisément connue à ce jour, un dispositif anti vibrations sera mis en oeuvre dans les constructions. Les constructions elles-mêmes ne seront pas de nature à générer des vibrations. |  |
| Est-il concerné par des vibrations ? | <input checked="" type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>            |   |  |

|  |   |  |  |  |
|--|---|--|--|--|
|  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>                     | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le site est localisé en milieu urbain où l'éclairage est très présent pour des raisons de sécurité et de confort.</p> <p>Les orientations du projet en termes de réduction des consommations énergétiques va dans le sens d'une limitation de la pollution lumineuse.</p>   |
|  | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>  | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | <p>La phase chantier est susceptible de générer des émissions de poussière. Cet impact sera réduit au maximum en adaptant la méthodologie d'exécution des travaux (arrosage...)</p> <p>Une fois réalisé, l'ensemble immobilier n'engendrera pas de rejets significatifs de polluants dans l'air.</p>   |
| Pollutions                             | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>  | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |
|  | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                          | <input checked="" type="checkbox"/>                  | <input type="checkbox"/>   | <p>La phase chantier est source d'émission de déchets de diverses nature. Ces derniers seront éliminés en filière adaptée, conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p>A terme, le projet va générer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des effluents : eaux usées, eaux pluviales, rejetées dans le réseau de la Ville</li> <li>- des déchets liées aux activités commerciales, aux logements et à l'équipement scolaire</li> </ul> |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>           | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | <p>L'aménagement du lot B1B-1 et 3 transformera une zone actuellement fortement marquée par les infrastructures en un paysage urbain de qualité.</p> <p>Le projet de construction a été conçu suivant les prescriptions architecturales, urbaines et de paysage de la ZAC Paris Rive Gauche.</p> <p>Il en résultera une grande amélioration de la qualité du paysage urbain.</p>   |
|  | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/>                  | <input type="checkbox"/>   | <p>La restructuration du secteur de l'échangeur, les liaisons créées amélioreront considérablement le cadre de vie. L'enjeu central du Bruneseau consiste à étendre la ville sur son ancienne ceinture industrielle et ferroviaire.</p> <p>A terme, le projet s'inscrira dans ce nouveau paysage urbain et favorisera l'arrivée d'une nouvelle population.</p>   |



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les lots B1B-1 et 3 font partie du secteur Bruneseau Nord. Ce dernier est compris dans le secteur Massena Bruneseau qui s'inscrit lui même dans un projet global appelé "ZAC Paris Rive Gauche".  
A ce titre, une étude d'impact ZAC Paris Rive Gauche a été réalisée en 2009 et mise à jour en 2010, permettant de bénéficier d'une approche globale sur les effets qui pourraient se cumuler entre les différents secteurs d'aménagement.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact a été réalisée en 2009 et mise à jour en 2010 pour la "ZAC Paris Rive Gauche".  
Les lots B1B-1 et 3 du Secteur Bruneseau Nord sont inclus dans l'étude d'impact et ont fait l'objet d'une évaluation globale.  
Une fiche spécifique sur les Lots B1B-1 et 3 a été réalisée par l'architecte-urbaniste de la ZAC (Atelier Lion - 2014) pour définir précisément l'organisation sur la parcelle : programme et volumes des bâtiments, localisation des espaces publics, traitement des façades...  
La fiche s'inscrit dans la continuité des éléments de projet présentés dans l'étude d'impact, mais de manière beaucoup plus précise. Le projet, porté par Paris Habitat, est conforme aux orientations décrites dans la fiche de lot.  
L'état d'avancement des études réalisées dans le cadre du dépôt du permis de construire confirme la démarche de Paris Habitat pour réaliser un ensemble immobilier respectueux de l'environnement, notamment en termes d'économies d'énergies, de réduction des rejets d'eau et de qualité énergétique des bâtiments.  
L'état initial du site (ancienne enceinte des établissements CALCIA) s'inscrivant dans un secteur fortement marqué par les infrastructures, l'ensemble des dispositions prises par Paris Habitat pour réduire au maximum les impacts sur l'environnement, en phase chantier comme en phase exploitation, ainsi que l'ensemble des éléments fournis dans le cadre de ce dossier cas par cas, rendent une étude d'impact superfétatoire.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |  |
|-------|--|
| 1     | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;  |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;   |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  |
| 5     | <b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; |

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet   |
|---|
| Annexe 6 : Notice environnementale du projet B1B 1 et 3                                     |
| Annexe 7 : Etude d'impact du programme d'aménagement de la ZAC Paris Rive gauche et annexes |
| Annexe 8 : Fiche de lot   |
| Annexe 9 : Diagnostic pollution et Diagnostic écologique                                    |
| Annexe 10 : Notice de gestion des eaux pluviales pour les Lots B1B 1 et 3                   |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



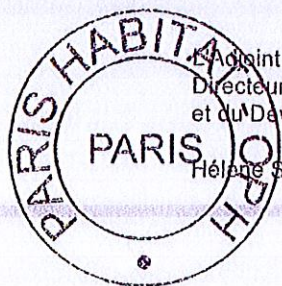
Fait à

PARIS

le,

20.07.2016

Signature



Adjoint au Directeur Général  
Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage  
et du Développement

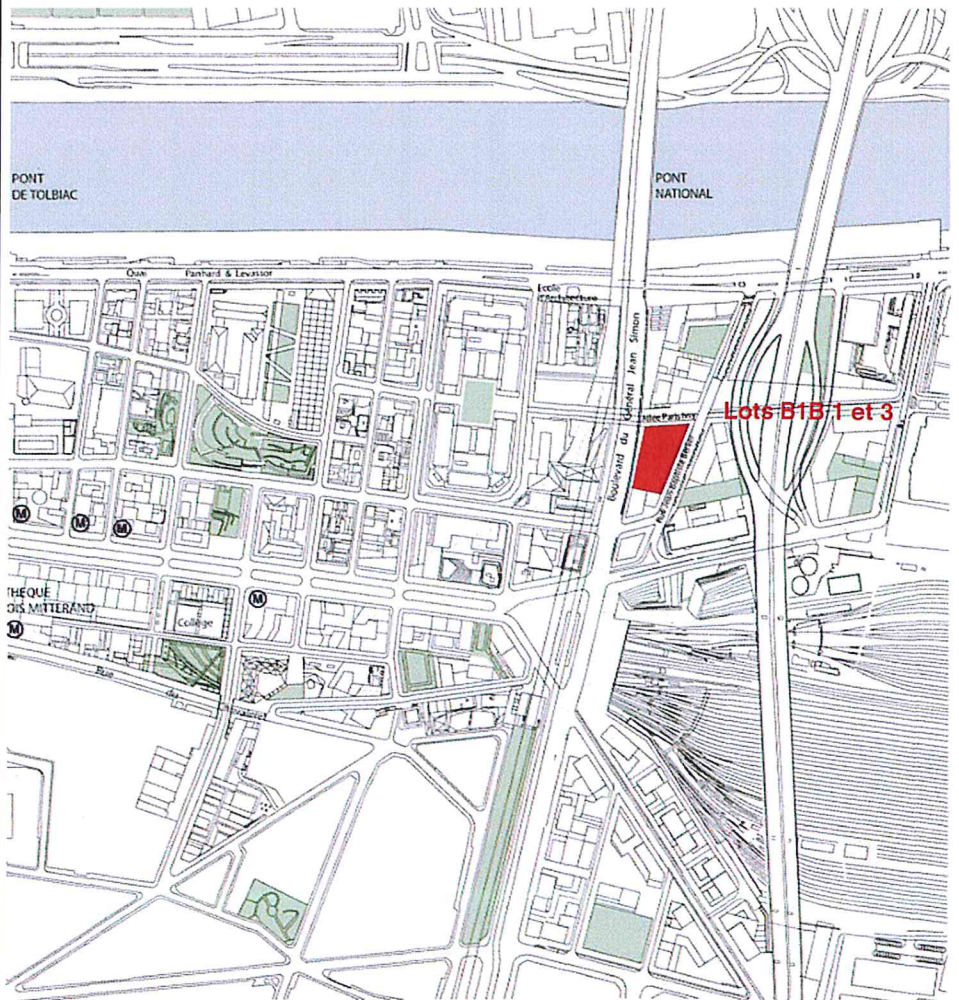
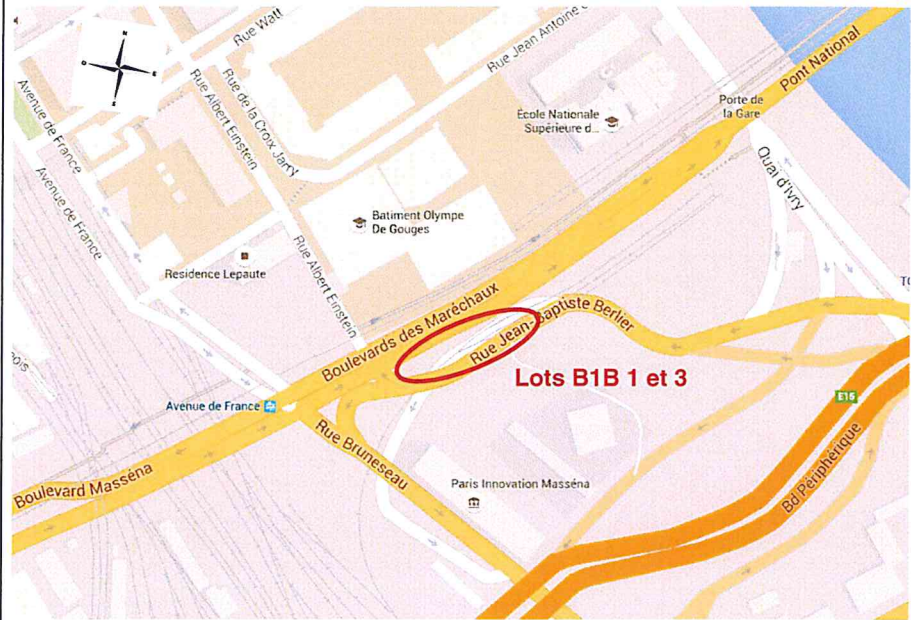
Hélène SCHWOERER

# PROJET : Lots B1B-1 et 3 ZAC Paris Rive Gauche

## Secteur Bruneseau Nord - Paris 13<sup>ème</sup>

### ANNEXE 2

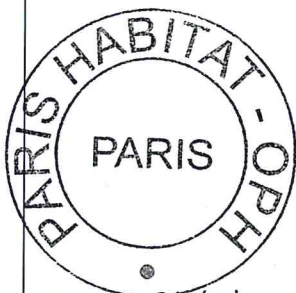
### Plan de situation



Construction de 100 logements, une école polyvalente, commerces, activités et parking. ZAC Paris Rive Gauche - lot B1B-3 | Maîtrise d'ouvrage : Paris Habitat | Groupement : Léon Grosse, NR4U, MG-AU, atelier Roberts, Igrec Ingénierie, VS-4, Cap Terre

Phase : Pré-PC  
Indice : 1  
Date : juin 2016

Plan de situation  
Éch. 1/5000  
PC1



L'Adjoint au Directeur Général  
Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage  
et du Développement

Hélène SCHWOERER

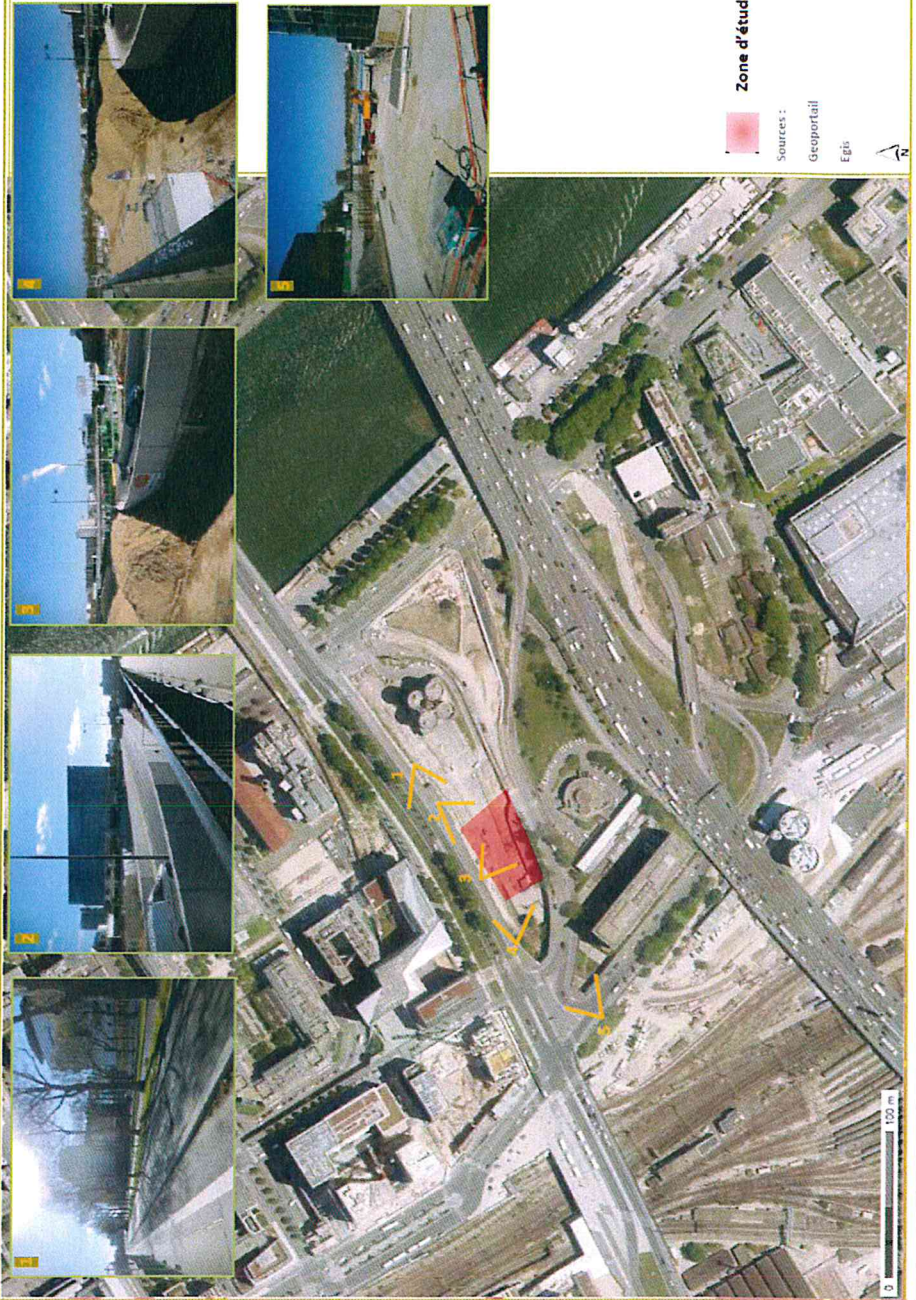
**PROJET : Lots B1B -1 et 3 ZAC Paris Rive Gauche**

**Secteur Bruneseau Nord - Paris 13<sup>ème</sup>**

**ANNEXE 3**

**Photographies du site**

**PHOTOGRAPHIES – Lots B1B 1et3 ZAC Paris Rive Gauche, Secteur Bruneseau nord – Paris 13<sup>ème</sup>**

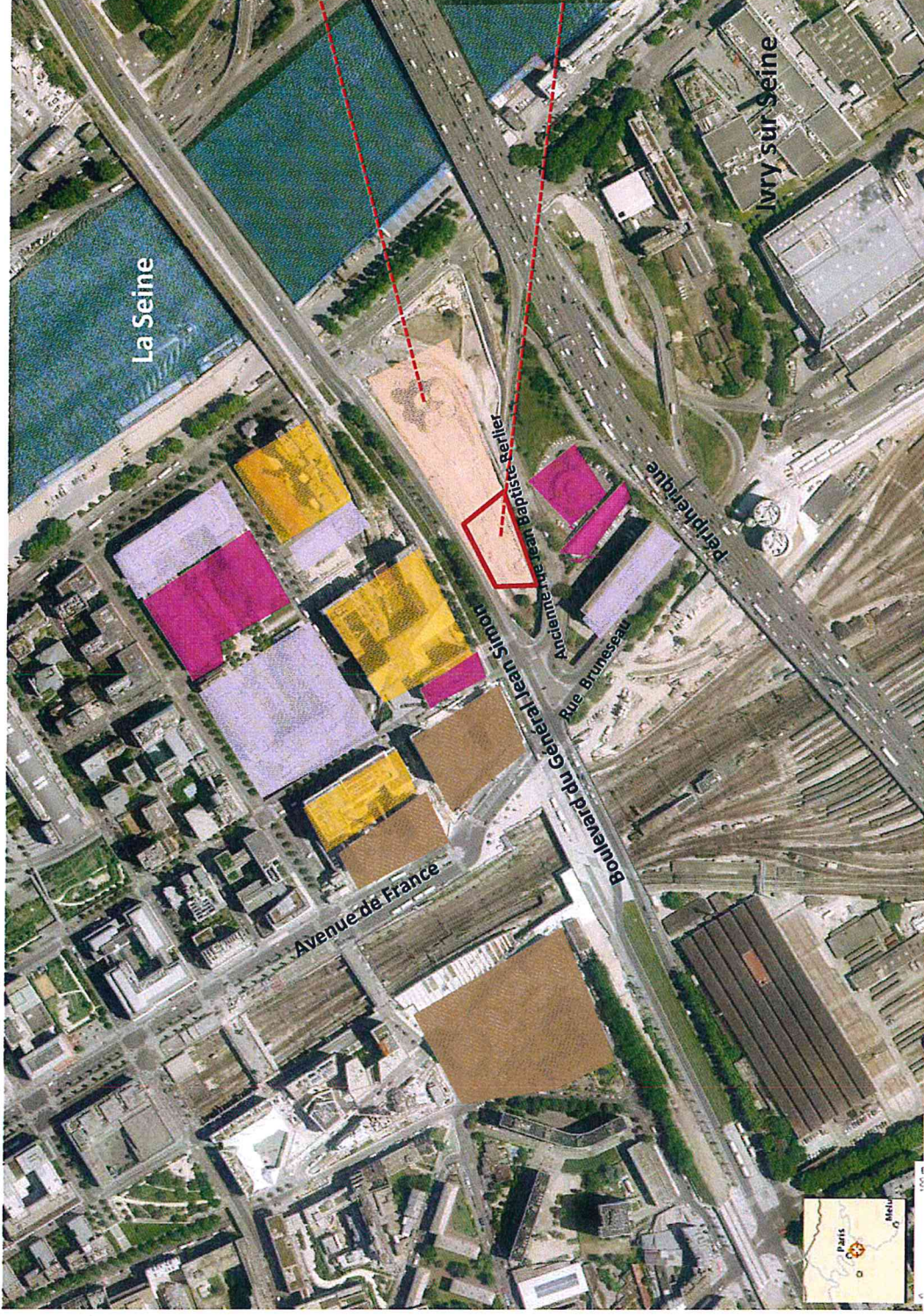


L'Adjoint au Directeur Général  
Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage  
et du Développement

Hélène SCHWOERER



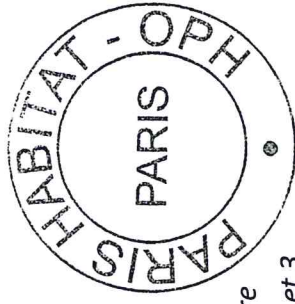
# Les abords du projet



État actuel

Ancienne emprise des installations Calcia

Périmètre Lots B1B 1 et 3

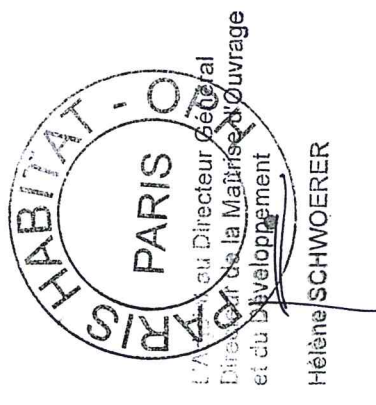
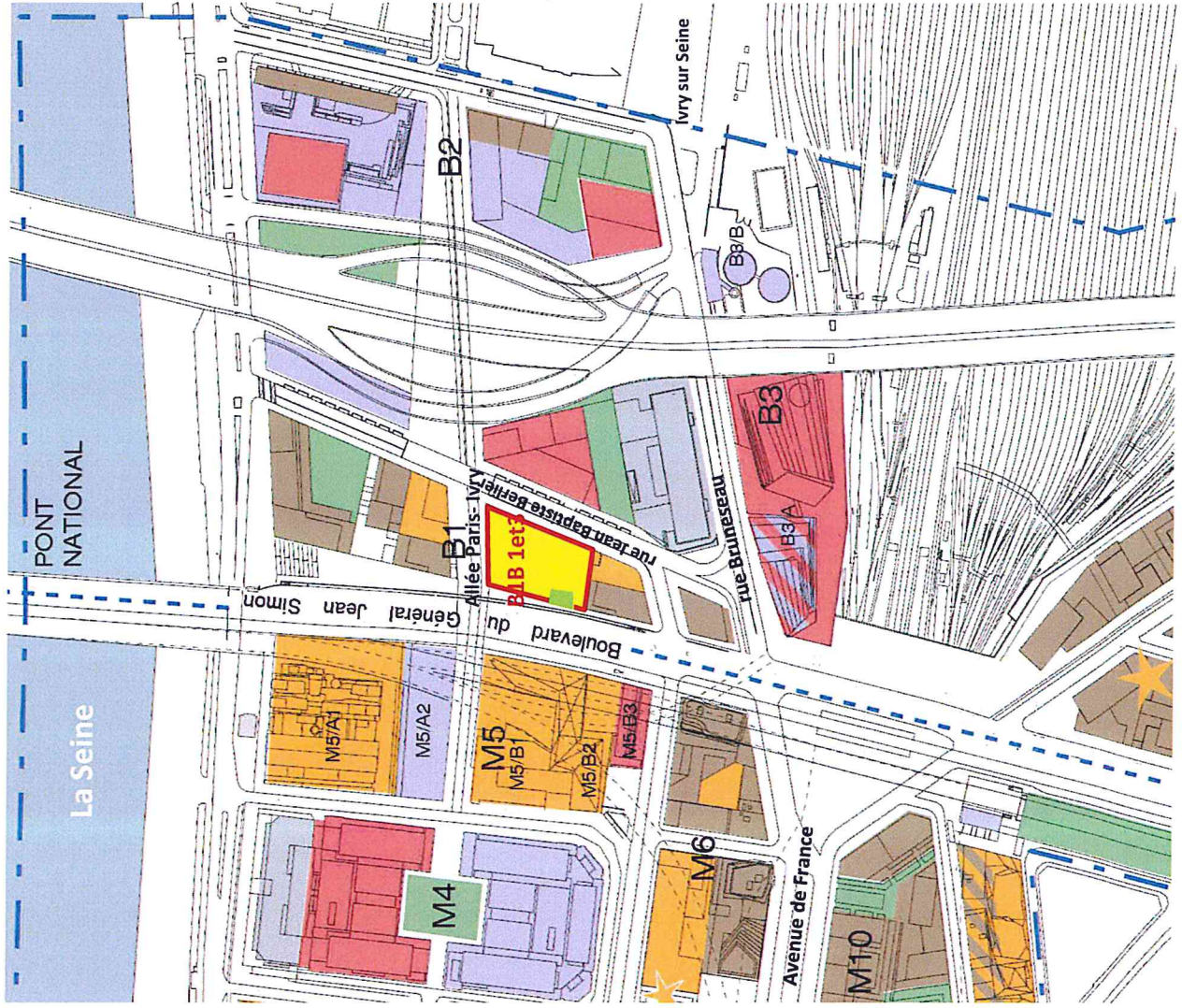


L'Adjoint au Directeur Général  
 Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage  
 et du Développement  
 Hélène SCHWOERER

- Logements
- Bureaux
- Equipements
- Activités
- Université

Source: Géoportail

# Plans des fonctions – état futur



- Logements
- Bureaux
- Equipements
- Activités
- Universités

Source: SEMAPA – décembre 2012